

Le montant de la cotisation à Lannion Cœur de Ville est de 100 €.



8,33 €/mois (100 €/an).

OUI, j'adhère et je défends le commerce local !

Nous vous remercions de bien vouloir compléter ce coupon-réponse et de nous le renvoyer à :
LANNION CŒUR DE VILLE – CCI – RUE BLAISE PASCAL – 22300 LANNION
ou par mail à lc.v.adherents@gmail.com

- J'adhère à Lannion Cœur de Ville et règle ma cotisation avec **1 chèque** à l'ordre de Lannion Cœur de Ville.
- J'adhère à Lannion Cœur de Ville et règle ma cotisation avec **4 chèques** à l'ordre de Lannion Cœur de Ville.
Ces chèques de 25 € seront mis à l'encaissement les 15 mars, juin, septembre et décembre 2018.
- J'adhère à Lannion Cœur de Ville et règle ma cotisation par un virement sur le compte.

IBAN	Crédit Mutuel de Bretagne					
FR76	1558	9228	0503	1774	3494	042

BIC	
CMBRFR2BARK	

RIB	Crédit Mutuel de Bretagne		
15589	22805	3177434940	42

Nom – Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ / _____

E-mail : _____

Cachet de l'entreprise

Date et signature



L'association Les Vitrines du Trégor est en pleine expansion et le dispositif est de plus en plus reconnu auprès des acteurs économiques du territoire.

Pour accepter ces chèques-cadeaux locaux comme moyen de paiement, il faut au préalable être adhérent de l'union commerciale de la ville, soit Lannion Cœur de Ville pour les commerces Lannionnais.

L'adhésion annuelle aux Vitrines du Trégor est de 25 €.

Contact : Cécile DE LA HAMAYDE – 06 49 80 92 23 – lesvitrinesdutregor@gmail.com